

## *Lettre jointe à l'observation N°42*

Bach, le 23/11/2023

Le projet de Parc photovoltaïque de Pech Méjo sur Bach est l'aboutissement d'une volonté communale qui a traversé 3 mandatures. Inscrit sur le document d'urbanisme depuis 2012, il est aujourd'hui enregistré sur le futur PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal).

Cette production d'énergie arrive à une période où le risque de pénurie d'électricité est à craindre du fait de la logique « tout électrique » (chauffage, déplacements...). Ce parc photovoltaïque permettra une production énergétique à un coût très compétitif.

Prévu sur un terrain communal de 10 Ha, il est bien exposé et situé à l'écart des habitations. Il est accepté et soutenu par les riverains et les habitants de la commune. Il contribuera à l'activité pastorale locale (des éleveurs sont intéressés pour mettre en pacage leurs troupeaux qui seront, ainsi, protégés des animaux sauvages). Les espaces naturels concernés seront entretenus par le porteur de projet, ce qui évitera, à l'avenir, les risques ou la propagation des incendies.

Le conseil municipal s'investit fortement dans ce projet. Sa réalisation aura un effet positif pour l'avenir de notre village. Il facilitera les projets que nous avons en réflexion et qui pourraient voir le jour en fonction de la volonté collective.

Je tiens à remercier Monsieur Robert MARTEL, Enquêteur public, pour sa rigueur et son efficacité durant toute la période d'enquête, qui a permis aux personnes concernées de donner leur avis.

Fort est de constater, que les habitants de notre commune sont favorables et soutiennent le projet porté par le conseil municipal.

Monsieur le Maire de BACH  
Patrick VALETTE

